

Attac Campus et le Mouvement Etudiant

Suite à quelques mails apparus sur les listes d'Attac France demandant à la fois des précisions sur le mouvement étudiant en train de se développer et sur l'activité d'Attac Campus au sein de ce mouvement, nous avons donc procédé à une rapide synthèse, que voici.

I. Pourquoi un tel mouvement ?

Rapidement, en quelques points non exhaustifs, voici quelques unes des raisons qui ont poussé les étudiants à se mobiliser et se mettre en grève :

- un ras-le-bol général face à des conditions de vie qui se détériorent (48 % des étudiants sont salariés ; 100 000 sont sous le seuil de pauvreté) ; face à des conditions d'étude qui ne s'améliorent pas (budget insuffisant et donc trop souvent locaux insalubres, amphis surchargés, ...) ; face à des orientations pédagogiques parfois absurdes ; face à des décrets et réformes qui sont engagés sans aucune concertation sociale ;

- un projet de loi sur l'autonomie des universités rebaptisé projet de loi de modernisation universitaire : repoussé par l'Elysée, remis à jour par Ferry, puis de nouveau suspendu officiellement par le ministère. Une cacophonie lamentable qui cache mal l'embarras d'un gouvernement inquiet par le mouvement social du printemps. Les étudiants mobilisés, refusent catégoriquement un tel projet de loi qui doterait les universités d'une enveloppe budgétaire globale transformant les présidents d'universités en véritables managers, ce qui constitue un vrai risque pour l'emploi et les statuts des personnels et enseignants-chercheurs. Ce projet donnerait également beaucoup plus de latitude aux présidents d'université pour définir leur financement (possibilités de se tourner vers des acteurs privés ou d'augmenter les frais d'inscription), le système d'évaluation des étudiants et des enseignants désormais sous contrat, ...

- L'entrée de « représentants du monde économique et social » dans les instances dirigeantes des universités va dans le sens d'une soumission plus grande de l'université au patronat local et aux fluctuations du marché du travail,

- les décrets LMD/ECTS dits « d'harmonisation européenne des diplômes » : élaborés en vase clos au niveau européen par les seuls ministres de l'éducation de chacun des pays, cette réforme issue du « processus de Bologne » (1999), est une vaste escroquerie intellectuelle. Les décrets d'application qui ont été pris en France vident le cadre national des diplômes de toute signification (puisque aucune garantie nationale ou européenne n'est prévue concernant le contenu des enseignements, les intitulés des diplômes ou les modalités de contrôle des connaissances). Cette réforme est en contradiction avec l'idée d'harmonisation européenne, et constitue une remise en cause des droits étudiants (telles les sessions de rattrapage ou la compensation annuelle des notes).

- L'égalité de traitement entre tous les étudiants, caractérisant un réel service public, et qui jusqu'à présent existait en droit, est profondément remise en question par le LMD. Inégalités sociales et territoriales, loin d'être combattues, sont institutionnalisées. Ainsi les universités dont les moyens sont les plus faibles et les équipes de recherche les plus réduites ne pourront délivrer de Master. Les étudiants risquent donc d'y être cantonnés à des licences professionnalisées orientées en fonction des besoins économiques locaux. Les Masters auront tendance à se trouver concentrés dans certains « pôles d'excellence », pour lesquels la sélection sera très importante dès l'entrée en quatrième année (remise en cause de la possibilité de faire 4 ans d'études sans sélection) et les droits d'inscription sans doute considérablement relevés à moyen-terme, étant donné le contexte budgétaire.

- Cette logique de concurrence entre les universités et l'absence de cadrage national ou européen des diplômes, ainsi que la construction à la carte des parcours, excluant toute cohérence pédagogique, induit une individualisation plus forte dans le rapport salarié/employeur.

C'est pour toutes ces raisons et quelques autres que les étudiants grévistes et mobilisés se sont réunis en coordination nationale samedi 29 novembre à Rennes, coordination qui a établi une plate-forme de revendications qui va être proposée aux différentes assemblées générales dans les universités.

II. Que fait Attac Campus ?

Dans ce cadre général de mobilisation au sein des universités françaises, Attac Campus et ses adhérents sont présents, participant à la construction du mouvement et y apportant à l'occasion ce qui fait la spécificité d'ATTAC. En voici quelques exemples :

- participation aux appels unitaires locaux et implication dans les tâches de mobilisation : tenue de tables, affichages, tractages, ...
- contribution au débat de fond sur les réformes et leur application, en essayant de contextualiser ces nouvelles attaques dans un cadre plus large de libéralisation et d'abandon des services publics, tout en gardant à l'esprit que cette « harmonisation » européenne des diplômes est surtout, dans l'esprit de ses promoteurs, la condition sine qua non de l'émergence d'un véritable marché du supérieur à l'échelle européenne. Preuve en est l'absence totale de budget pour des bourses européennes de mobilité, pourtant indispensables à la mobilité européenne des étudiants, tant louée par les promoteurs de la réforme, sans distinction de revenus ;
- travail d'information spécifique au sein des comités locaux auxquels chaque groupe Attac Campus existant est rattaché ;
- prise de contacts européens dans un souci d'information réciproque et de coordination, notamment avec Attac Campus Allemagne dont nous avons rencontré quelques membres à l'occasion de l'atelier Attac Campus lors du FSE de Paris Saint-Denis ; à ce sujet, le mouvement étudiant est particulièrement virulent en Allemagne, et se développe dans plusieurs pays, notamment en Suisse et en Italie ;
- et plus épisodiquement, prise de contact avec les syndicats enseignants proches d'Attac, dont les membres seront tout autant touchés que les étudiants, notamment par le rapport Belloc qui touche le statut des enseignants chercheurs ;

III. Perspectives du mouvement

Sur les 88 facultés françaises, une trentaine sont en grève plus ou moins dures et environ 45 mobilisées. Des manifestations qui ont rassemblé jusqu'à 20 000 étudiants sur toute la France et un mouvement qui se construit peu à peu. Des actions ciblées également voient le jour pour dénoncer ici et là des applications hâtives de ces réformes, les présidents de faculté étant en mesure de décider de leur entrée en vigueur. Les blocages de réunions de Conseil d'Administration ou de Conseils d'UFR sont nombreux et réguliers, preuve de la détermination des étudiants mobilisés. Quelques points sur les perspectives du mouvement, ses difficultés et ce qu'il a déjà montré :

- un appel européen à manifester pour le samedi 13 décembre est en voie d'élaboration, ce qui serait là une véritable harmonisation européenne de la contestation étudiante, démontrant ainsi que ces étudiants ne sont pas des anti-européens, mais bien des étudiants pour une autre Europe, notamment une autre Europe de l'éducation ;

- d'ici là, les moments de mobilisation vont se poursuivre, avec des journées d'action régulières, et par exemple une manifestation conjointe avec les précaires, chômeurs et intermittents le samedi 6 décembre ;

- la grande difficulté du mouvement est de lutter contre la désinformation politique et médiatique qui vise à faire passer les étudiants mobilisés pour des anti-européens et qui met en avant le bon aloi de réformes visant à une « harmonisation européenne » ; nous avons besoin de toutes les forces militantes possibles pour faire face à cette désinformation organisée ;

- une des premières victoires de ce mouvement fut de mettre à jour la peur du gouvernement, extrêmement inquiet à l'idée de voir renaître un hiver social comme le fut 1995. La cacophonie Grenelle/Elysée face à ce mouvement qui grandit n'est pas une simple erreur de communication mais bien la preuve de sa faiblesse.

Nous espérons ainsi avoir rempli un certain vide d'information au sein du réseau de diffusion d'Attac, et ainsi, avoir contribué à un débat qui mérite d'être compris et porté sur la place publique. Si par la-même nous avons suscité des vocations pour monter un groupe Attac Campus sur une fac, ou tout établissement du supérieur, nous serions ravis !

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter, nous essaierons d'y satisfaire dans la limite de nos forces et capacités.

Contact : Attac Campus : www.attac-campus.org (site en train d'être refait ...)

Ou : Maxime Combes maxime.combes@ensae.fr

N.B : Nous sommes pour l'instant présent sur les facs ou écoles suivantes : Aix, Bordeaux, Caen, Cergy-Pontoise, Clermont, Compiègne, Dijon, Grenoble, Lyon LSH, Nantes, Paris (Sorbonne, Jussieu, Ulm, Sciences Po, Villetaneuse), Périgueux, Rennes, Tours, Toulouse, Strasbourg, Villeneuve d'Ascq.